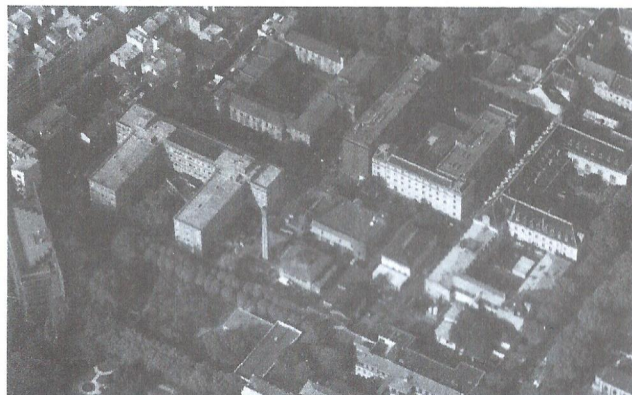


Saint-Vincent de Paul : le projet se concrétise enfin !



Depuis 2010, la Ville a 2 ou 3 fois fait mine d'engager une concertation avec les riverains sur le devenir du terrain de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul, sans donner suite. Cette fois-ci, l'alerte paraît plus sérieuse. Lundi 3 novembre, en Conseil d'arrondissement, passe une délibération sur les modalités de la concertation... avant même que soit finalisée l'acquisition du terrain de l'APHP par la Ville !

La concertation ou sa caricature ?

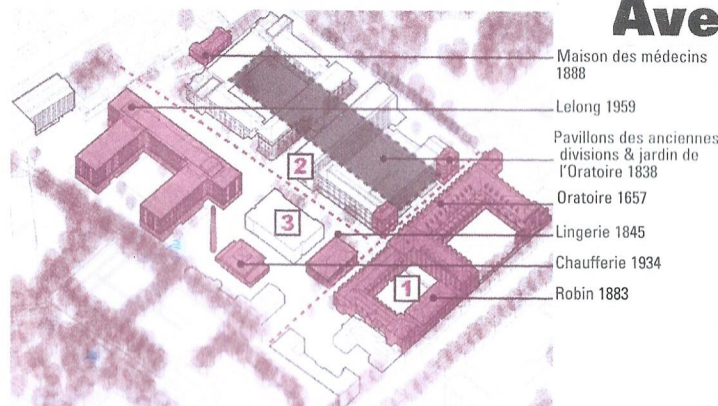
La mairie veut une concertation exemplaire pour la « dernière opération de grande ampleur » qui aura lieu dans le 14^e.

Premier couac, une préconcertation a déjà eu lieu avec des associations comme « Pour un Eco-quartier à Saint-Vincent de Paul », « Eco habitat groupé » (ex MHGA, Mouvement pour l'Habitat Groupé Autogéré, fondé en 1977) et « Asso QSV » (du Quartier Saint-Vincent de Paul), à l'insu de Monts 14.

Puis, le 2 décembre, une réunion d'information a lieu à l'école Arago. Les explications de K. Petit sont plutôt « fumeuses ». Le document de présentation prévoit une consultation en amont, concentrée sur le 1^{er} trimestre 2015, suivie d'une enquête publique : rien de plus classique ! Une nouveauté toutefois, une société spécialisée dans la concertation, « Ville ouverte », encadrera un comité de concertation... où seront admises les associations déjà citées ! Autrement dit, de la concertation, on n'en conserve que la caricature. Pour être exemplaire, celle-ci devrait s'inspirer de celle de Paris Rive gauche, avec des réunions tous les mois, des associations représentatives, une concertation sans intermédiaire et très en amont.

Le terrain

Le terrain fait 3,2 hectares, avec 40% de surface construite. L'emprise bâtie ne sera pas accrue, mais densifiée par l'augmentation des hauteurs. La densification



apparente (en excluant le sous-sol occupé par les activités hospitalières) va passer de 38 000 m² à 60 000 m² de surfaces de plancher, dont 48 000 m² de logements, soit 600 appartements et 1200 à 1500 habitants. Le COS, coefficient d'occupation des sols, sera de 1,9, soit un peu supérieur à celui de la ZAC Montsouris dans les années 90 (1,7). Un tel chiffre peut paraître faible. En réalité, la voirie, les places et les espaces verts occupent nécessairement une place importante dans les quartiers urbanisés.

Le projet

Nouveau couac, il y aura 50 % de logements sociaux et 20% de logements intermédiaires (et 30% d'accession privée) au grand dam de l'association QSV qui s'attendait à la proportion 1/3, 1/3, 1/3 pour les logements sociaux, intermédiaires et le secteur libre, comme il en était question lors des municipales.

Par ailleurs, il y aura 12 000 m² d'équipements (scolaires et petite enfance

notamment) et de commerces, à préciser en coopération avec les riverains.

Aménagement et patrimoine

Après s'être orienté vers diverses hypothèses, le parti d'aménagement se cristallise sur un accès latéral double depuis l'avenue Denfert-Rochereau, longeant l'Œuvre des jeunes filles aveugles d'un côté et le jardin de la Visitation de l'autre, avant de revenir au centre pour contourner à l'arrière le bâtiment Lelong.

Le souci patrimonial est manifeste avec la préservation des bâtiments de l'Oratoire et Robin, de la Maison des médecins, de la chaufferie, de la lingerie. Des pans de mur en pouce conserveraient la mémoire des anciennes « divisions » et le bâtiment Lelong serait surélevé.

Le modernisme hidalgo-lien

En revanche, pour la physiologie des constructions, les « aménageurs » s'orientent vers le mauvais goût hidalgo-

Avenue Denfert



Pavillon de l'Oratoire

lien de rigueur. Ils proposent, pour couronner le bâtiment Lelong, un gros container, à l'image de Fahle House, bâtiment construit à Tallin en Estonie (KOKO Architects). Et leurs exemples de bâtiments blokhous sont très banals. Les architectes en seront quitte en mettant quelques « épinards » sur la maquette.

Une nouvelle occasion ratée ?

Dans le journal Monts 14 n° 46, nous avions pourtant montré qu'il était possible de créer un tissu urbain « avec de vraies rues, avec des constructions qui participent à un sens de la ville, chacune ayant son originalité ». Nous avions lancé l'idée d'un nouveau courant artistique néorennaissance, orienté vers le sens des proportions, de l'harmonie, vers le sens de l'homme. Apparemment, le projet est peu ambitieux, il va conduire une pâle imitation de ce que l'on observe partout ailleurs. Encore une occasion ratée !

Patrice Maire